Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 116 (2018)
Heft: 11

Artikel: MonDossierMedical.ch : ou l'apprentissage du travail en communauté
Autor: Khattar, Cynthia / Geissbuhler, Antoine
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-949544

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MonDossierMedical.ch ou l'apprentissage du travail en communauté

La stratégie nationale cybersanté Suisse vise à ce que d'ici dix ans, l'ensemble des citoyen·ne·s suisses disposent d'un dossier électronique du patient. Les hôpitaux universitaires de Genève (HUG) font figure de pionnier en la matière, avec un système mis en place depuis 2010. Eclairage sur cette évolution numérique avec le professeur Antoine Geissbuhler, médecin-chef du service de cybersanté des HUG.

PROPOS RECUEILLIS PAR
CYNTHIA KHATTAR

«Aux HUG, MonDossierMedical.ch cible en priorité les patient·e·s chroniques ou complexes avec pour objectif de mieux coordonner leur prise en charge.»

Obstetrica: Comment le dossier électronique du patient (DEP) fonctionne-t-il au sein des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)?

Prof. Antoine Geissbuhler: Les HUG utilisent le système genevois qui s'appelle MonDossierMedical.ch. Il se présente comme une collection de documents médicaux du·de la patient·e auxquels il·elle peut décider de donner accès aux différent·e·s intervenant·e·s externes aux HUG qui le·la prennent en charge.

Aux HUG, MonDossierMedical.ch cible en priorité les patient·e·s chroniques ou complexes avec pour objectif de mieux coordonner leur prise en charge. A ce jour, 37 000 personnes sont déjà inscrites.

Quel est l'intérêt pour les patient·e·s et les collaborateur·trice·s?

Il y a bien sûr la simplification de la transmission des données du·de la patient·e entre les différent·e·s prestataires de soin, permettant par exemple ne pas devoir refaire une radiographie si elle a été perdue – ce qui représente également une économie de coûts – ou de ne pas prescrire un médicament auquel le·la patient·e serait allergique. Le dossier électronique permet ainsi de développer des outils qui utilisent l'infrastructure pour d'autres nécessités sous forme de service à valeur ajoutée. On sait que 5 à 10% des patient·e·s consultant aux urgences et qui sont hospitalisé·e·s le sont en lien avec une mauvais utilisation de leurs médicaments. A l'hôpital, le traitement est adapté, mais ensuite? La «réconciliation médicamenteuse» permet alors une vue globale.

«On part du principe que les patient·e·s vont lire les documents, ce qui participe à leur empowerment *et les autonomise dans la manière dont ils·elles veulent gérer leur dossier.»*

On part aussi du principe que les patient·e·s vont lire les documents, ce qui participe à leur *empowerment* et les autonomise dans la manière dont ils·elles veulent gérer leur dossier. Pour autant que le·la patient·e le veuille: il y a meilleure circulation de l'information. Les patient·e·s peuvent aussi activer, ou pas, l'option de recevoir un SMS chaque fois qu'un nouveau document est intégré dans leur dossier. Une étude sur le sujet à révélé des résultats positifs: une meilleure communication améliore l'adhésion au projet thérapeutique.

Par ailleurs, le DEP offre la possibilité de réfléchir aux objectifs importants pour les patient·e·s, pas seulement en termes médicaux, mais aussi ce qui leur importe dans leur quotidien et qui devrait être pris en compte dans leur prise en charge.

Y-a-t-il eu des résistances au départ?

Quand les discussions ont démarré, la société n'était pas encore prête. La résistance émanait autant des consommateurs·trices que des professionnel·le·s. C'était l'époque du lancement de Tarmed, la transparence était vue comme une menace face à l'autonomie, il y avait un amalgame avec le contrôle effectué par les assureurs.

Mais il y a eu une évolution ces dix dernières années, et il fallait réfléchir aux bases légales. Genève a été en ce sens pionnière pour la Suisse et sert aujourd'hui de modèle.

Pour les professionnel·le·s, il est parfois délicat d'accepter que d'autres vont pouvoir voir ce qu'ils font, cette transparence peut être incommodante pour certain·e·s. Il y a un apprentissage du travail en communauté à faire.

Comment s'est opérée l'adaptation au système informatisé pour vos collaborateurs·trices?

Nos équipes connaissent en fait depuis déjà une trentaine d'années un système numérisé de dossier médical pour professionnel·le·s, le «Dossier patient intégré» (DPI) qui est utilisé au quotidien par 7000 collaborateurs·trices. A ce titre, ils n'utilisent pas MonDossierMedical.ch, mais les documents pertinents du DPI sont ensuite mis automatiquement à disposition du DEP.

Comment le système est-il sécurisé?

Cela fonctionne comme un portail web d'une banque. Au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe, le·la patient·e reçoit un code à six chiffres sur son téléphone mobile. A lui·elle de déterminer ensuite qui a accès à quoi dans son dossier. Par défaut, personne n'a accès. Certains documents peuvent être réservés à certain·e·s spécialistes, par exemple le·la patient·e peut décider que les documents liés à un traitement psychiatrique ne sont pas accessibles pour un·e cardiologue.

Tout l'enjeu consiste à créer un système de confiance, avec des bases légales.

Nous avons notamment engagé des «hackers éthiques»: ils essaient de pénétrer le système et s'ils y parviennent, ils expliquent comment. Mais jusqu'à présent, ils n'ont pas réussi.

Une app pour mieux gérer les situations d'urgence

Partant du constat que l'attente aux urgences pédiatriques peut constituer une source importante de stress tant pour les enfants que leurs parents, les HUG ont cherché un moyen d'améliorer l'expérience de ces jeunes patient·e·s. De ces réflexions a découlé la création d'une app: InfoKids, lancée en juin 2017. InfoKids vise à soutenir les patient·e·s tout au long de leur prise en charge et à rendre la communication plus fluide entre les patient·e·s, soignant·e·s et l'administration dans des situations d'urgence.

Dans un premier temps, avant l'arrivée à l'hôpital, l'app permet, à travers un module d'aide à la prise de décision, de recevoir des conseils et d'évaluer la nécessité de consulter en fonction des symptômes reportés. Les données administratives sont transmises de manière automatique, ce qui permet un accueil plus personnalisé à l'arrivée aux urgences. Ensuite, un système de rappel par SMS permet de ne pas attendre inutilement aux urgences pour revenir au moment opportun.

Enfin, lorsque les patient·e·s rentrent à la maison, ils reçoivent, via l'app, le diagnostic posé lors de la consultation, accompagné d'informations et de conseils concernant la bonne conduite à adopter. Au vu des très bons retours des patient·e·s, la direction des HUG a décidé d'étendre la solution aux autres services d'urgences, dont celui des urgences gynécologiques et obstétriques.

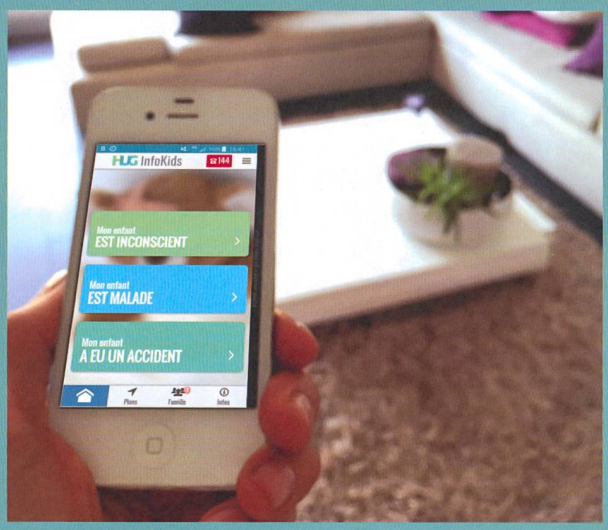

Y'a-t-il tout de même des manières pour les médecins de forcer l'accès?

Oui, mais dans des cas rares, si un·e patient·e devait être en situation d'urgence et inconscient·e, on peut forcer l'accès en «vitre brisée», et le dossier sera ensuite rapidement contrôlé par le·la médecin de confiance. Mais c'est vraiment une situation d'exception.

On notera d'ailleurs que les médecins-conseils qui sont employé·e·s par les assurances n'ont pas accès aux dossiers sauf si le·la patient·e le leur permet.

Avez-vous rencontré des situations problématiques depuis l'introduction de MonDossierMedical.ch?

Alors justement dans le contexte pédiatrique, il est arrivé qu'une échographie soit publiée directement par le radiologue, avant que le néonatologue n'ait pu parler aux parents, qui, sans explications détaillées, se sont évidemment inquiétés.

Nous apprenons donc à affiner le processus: ajouter des délais supplémentaires ou une notice «Attention document en quarantaine, ne doit pas sortir tout de suite» pour des informations sensibles. Ce qui peut déplaire à certain·e·s patient·e·s qui préfèrent pouvoir avoir accès à tout dès que possible. Mais l'idée est de protéger autant que possible la qualité de la relation thérapeutique.

«Il y a un grand travail de coopération à mener, qui constitue sûrement l'un des enjeux de la médecine du 21e siècle.»

Outre les HUG, comment les autres acteurs·trices sont-ils intégrés dans le projet?

C'est l'un des enjeux importants sur lequel il faut encore travailler: les pharmacies, établissements médico-sociaux, médecins de ville, laboratoires et cliniques privées doivent s'impliquer davantage. Actuellement, 80% des documents réunis dans MonDossierMedical.ch sont émis par les HUG. C'est aussi à la Direction générale de la santé de convaincre d'autres acteurs de monter à bord.

La stratégie nationale cybersanté vise à ce que d'ici dix ans, tous les citoyens disposent de leur dossier électronique. Elle s'est d'ailleurs inspirée des travaux pilotes menés à Genève.

Quels sont les autres objectifs que vous visez pour MonDossierMedical.ch?

Du point de vue technique, le système va évoluer vers une version mobile, une app. Le système n'intègre pas encore les radiographies et vidéos, tels que des enregistrements du sommeil, mais c'est une évolution souhaitable.

iStockphoto 849234128, iLexx

Il y a par ailleurs un grand travail de coopération à mener, qui constitue sûrement l'un des enjeux de la médecine du 21e siècle. Dans le cas de notre système, déjà avec le DPI, on partait du principe que les documents seraient avant tout accessibles par des professionnel·le·s de la santé.

Mais avec le DEP maintenant, les patient·e·s ont aussi accès aux documents, et donc au jargon des professionnel·le·s. Faut-il alors préparer des documents spécialement pour les patient·e·s ou rendre le rapport professionnel directement compréhensible? On compte aussi sur les outils de traitement automatisé du langage, du type Google translate. Un collègue fait beaucoup de recherches à ce niveau, pour passer du jargon médical à un vocabulaire compréhensible.

Il s'agit également de trier ce qui est nécessaire de garder pour un·e patient·e. Il peut en effet y avoir jusqu'à 1000 à 2000 documents qui sont créées lors d'une hospitalisation, mais il est difficile de déterminer ce qui est utile ou pas. Pour les parents d'un bébé prématuré par exemple, chaque document apparaîtra comme essentiel. Notre travail actuel consiste précisément à réfléchir à la manière de classer et voir comment simplifier le système pour en démontrer toute l'utilité: s'imposer comme un outil d'aide à l'interprofessionnalité et à une meilleure communication entre patient·e·s et soignant·e·s.

ENTRETIEN AVEC

Antoine Geissbuhler, prof. Médecin-chef du service de cybersanté et télémédecine des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), responsable du centre de l'innovation des HUG. Vice-doyen en charge de la médecine humanitaire et internationale, directeur du centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé pour la cybersanté.

IMPRESSUM

Herausgeberin | Editeur Schweizerischer Hebammenverband (SHV). Namentlich gekennzeichnete Beiträge geben nicht unbedingt die Meinung des SHV wieder. Nachdruck nur mit Genehmigung der Redaktion | Fédération suisse des sages-femmes (FSSF). Les articles signés ne reflètent pas forcément l'opinion de la FSSF. Toute reproduction est soumise à autorisation de la rédaction **Redaktion | Rédaction** Redaktorin Deutschschweiz: Miryam Azer, m.azer@hebamme.ch | Rédactrice romande: Cynthia Khattar, c.khattar@sage-femme.ch **Geschäftsstelle SHV | Secrétariat de la FSSF** Rosenweg 25 C, 3007 Bern, T +41 (0)31 332 63 40 **Adressänderungen | Changements d'adresse** adress@hebamme.ch **Redaktioneller Beirat | Conseil rédactionnel** Marie Blanchard, Aurélie Delouane-Abinal, Christina Diebold, Regula Hauser, Maja Hiltbrunner, Maria-Pia Politis Mercier **Konzept | Concept** www.la-kritzer.ch **Jahresabonnement | Abonnement annuel** Nichtmitglieder CHF 109.–, inkl. 2,5 % MWST, Ausland CHF 140.–, Einzelnummer CHF 13.20, inkl. 2,5 % MWST + Porto. Das Abonnement verlängert sich um ein weiteres Jahr, wenn es nicht bis zum 31. Oktober des laufenden Jahres schriftlich beim SHV gekündigt wird | Non-membres CHF 109.–, 2,5 % TVA inclue, étranger CHF 140.–, prix du numéro CHF 13.20, 2,5 % TVA inclue + porto. L'abonnement est automatiquement renouvelé pour un an s'il n'est pas résilié par écrit auprès de la FSSF au 31 octobre de l'année en cours. **Inseratemarketing | Régie d'annonces** Kömedia AG, Jessica Magos, Geltenwilenstr. 8a, 9001 St. Gallen, D +41 (0)71 226 92 75, T +41 (0)71 226 92 92, j.magos@koemedia.ch, www.kömedia.ch **Layout, Druck | Mise en page, impression** rubmedia AG, Seftigenstr. 310, 3084 Wabern, www.rubmedia.ch **Papier** PlanoArt 100 gm², holzfrei, hochweiss matt, säurefrei, FSC-zertifiziert | PlanoArt 100 gm², sans bois, extra-blanc mat, sans acide, certifié FSC **Auflage | Tirage** Druckauflage 3450 Exemplare, erhöhte Auflage 4000 Exemplare, verbreitete Auflage (WEMF-beglaubigt 2017/2018) 3142 Exemplare | **Tirage total** 3450 exemplaires, distribution supplémentaire 4000 exemplaires, tirage diffusé (certifié REMP 2017/2018) 3142 exemplaires | ISSN 2624-7747

116. Jahrgang
Offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes | Revue officielle de la Fédération suisse des sages femmes | Giornale ufficiale della Federazione svizzera delle levatrici | Revista uffiziala da la Federaziun svizra da las spendreras

Erscheinungsweise
10 Mal im Jahr, Doppelausgaben im Januar/Februar und Juli/August | Publié 10 fois par an, numéro double en janvier/février et juillet/août

MIX
Papier aus verantwortungsvollen Quellen
FSC® C023093